



APPEL A CANDIDATURES

Résidence CINEMA & AUDIOVISUEL

Du 25 Octobre au 17 décembre 2021

40 jours

Dans le cadre des "Résidences artistiques en milieu de haute montagne en faveur de la jeunesse", avec le soutien de :



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Appel à candidatures - Résidence Image 2021

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras – Centre Social Rural Intercommunal Le Grand Laus – 05470

AIGUILLES □ Tél: 04 92 46 82 55 □ SIRET: 38746393800044

□ Association loi 1901 n° 33/82

Une résidence proposée par l'ACSSQ *Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras*

L'ACSSQ - centre social intercommunal participe activement au développement culturel, social et éducatif de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. **Le Secteur Culturel de l'ACSSQ** s'inscrit dans une logique de territoire, d'éducation, de partage et d'échange. Il soutient une programmation diversifiée et des **activités de médiation équitablement réparties sur tout le territoire et destinées à tous les habitants, suivant un principe de démocratisation culturelle.**

Les résidences artistiques organisées par l'ACSSQ ont pour objectif d'ouvrir l'accès à la culture aux publics, notamment aux jeunes, du Guillestrois-Queyras. Elles suivent deux axes fondamentaux :

- la rencontre entre l'art, les artistes et les habitants
- la pratique individuelle ou collective

Pour 2021, il a été décidé d'orienter l'une des deux résidences prévues autour de la discipline de l'image (l'autre résidence étant consacrée au cinéma et à l'audio-visuel).

Lieu de la résidence, Le Guillestrois-Queyras

(Sources : M. ASLETT (2019) Diagnostic territorial des besoins sur le Guillestrois-Queyras)

Le territoire du Guillestrois-Queyras se situe dans le Nord-Est du département des Hautes-Alpes, en Région Sud. Le Queyras est depuis 1977 constitué sous la forme d'un territoire de projet, le Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ). À dominante rurale, le PNR a choisi un mode de développement basé sur la mise en valeur et la protection de ses patrimoines naturels et culturels riches et fragiles. Une attention particulière est donc portée à l'environnement, à la préservation de la biodiversité, au maintien d'une agriculture de qualité et au développement d'un tourisme durable. La communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est un espace de montagne et de vallée alpine. Ce territoire est traversé d'Est en Ouest par le Guil. Considérée comme la plus haute vallée habitée d'Europe. Les caractéristiques géologiques de ce territoire en font un espace aux voies de communications rares et difficiles conduisant à un certain enclavement. La présence de risques naturels (avalanches, inondations, mouvements de terrain...) en font un territoire multirisque et multi-enjeux. L'ensemble de ces données constituent un terreau fertile à l'émergence d'appartenances territoriales fortes, vectrices d'énergies et d'initiatives territoriales porteuses. En 2015, le Guillestrois-Queyras comptait environ 8 000 habitants,

Les médiations proposées par l'ACSSQ s'adressent en priorité aux enfants et aux jeunes (0-25 ans) habitant dans un territoire de montagne éloigné du pôle culturel.

Le projet de résidence : Image & découverte

Objet et objectifs de la résidence :

Le diagnostic des besoins des habitants du Guillestrois-Queyras identifie clairement le « cinéma », à la fois comme une pratique répandue chez les jeunes (« aller au cinéma »), une envie (« aller plus au cinéma ») et un besoin (« il manque des cinémas »). Ce positionnement exprimé par les jeunes du territoire questionne plus largement leurs rapports à l'image, aux contenus audiovisuels et aux écrans. Ces derniers sont d'ailleurs de plus en plus répandus et accessibles pour cette classe d'âge. Le smartphone permet à la fois de visionner des contenus audiovisuels variés et d'en créer. Néanmoins, lorsque les jeunes visionnent ou prennent des vidéos, ont-ils conscience qu'ils se rapprochent de pratiques culturelles et de logiques de création artistiques ?

Plus largement, la résidence vise à mener auprès des jeunes une démarche d'éducation aux images, à la tolérance, à la lutte contre les discriminations. Le media cinéma audiovisuel sera abordé comme un outil d'inclusion vecteur de messages forts. La/les thématique.s et les valeurs transmises doivent être (choix laissé à l'artiste selon sa sensibilité) :

- Lutte contre les discriminations (racisme, sexisme, mépris de classe, homophobie, grossophobie...)
- Des sujets de société peuvent être abordés avec comme fil rouge : l'intégration et l'acceptation de la différence au prisme du genre, des orientations sexuelles, de l'inclusion des personnes porteuses de handicap...

Appel à candidatures - Résidence Image 2021

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras – Centre Social Rural Intercommunal Le Grand Laus – 05470
AIGUILLES □ Tél: 04 92 46 82 55 □ SIRET: 38746393800044
□ Association loi 1901 n° 33/82

C'est là tout l'objet de la résidence "Cinéma et Audiovisuel". Amener les jeunes à une logique de création cinématographique inclusive et artistique et à la création de contenus audiovisuels accessibles grâce à des outils qui leur sont familiers. La rencontre et le travail avec un.e vidéaste en résidence sur le territoire leur permettra d'appréhender l'intention artistique, de la transposer sur un support vidéo et également de se projeter dans les métiers et les savoir-faire innovants, techniques et artistiques des métiers et des arts de l'audiovisuel.

Cette résidence vise à :

- accueillir sur le territoire un.e vidéaste pour favoriser la rencontre entre la discipline «cinéma audiovisuel», les habitants et en particulier les jeunes du territoire ;
- amener les jeunes à adopter une posture de création de contenus audiovisuels en ajoutant la dimension artistique et technique ;
- Aborder le média cinéma audiovisuel comme un vecteur de message d'inclusion et de valeurs positives ;
- faciliter l'acquisition de connaissances artistiques et techniques via la création de courts-métrages pouvant appartenir à différents registres (fiction, animation, documentaire de création, essai et expérimental).

La résidence proposée

Cet appel à candidatures concerne l'accueil en résidence **d'un.e artiste de la discipline cinéma audiovisuel** pour une période de **40 jours entre le 25 octobre 2021 et le 17 décembre 2021**. La résidence s'organise autour de deux fondamentaux que les artistes acceptent de respecter :

- **Favoriser la rencontre avec le public durant 30% du temps** : Temps de médiation visant à accompagner les jeunes dans la création. L'idée étant de favoriser l'inclusion avec l'image animée. (84 h)
- **Consacrer 70% de leur temps au montage d'œuvres en format court correspondant à la discipline cinéma audiovisuel et à la thématique de l'inclusion en incorporant le travail des jeunes participants aux médiations** : L'ACSSQ met à la disposition des artistes des conditions favorables au développement d'un projet de création (logement à titre gracieux sur le Guillestrois-Queyras) et bourse de résidence. (196 h)

Cette répartition est susceptible d'être réajustée selon les besoins des équipes pédagogiques impliquées.

Nous espérons qu'en fin de parcours d'éducation artistique les jeunes disposent de petites vidéos qu'ils auront réalisées au moins en partie (prises de vues à minima). Il ne s'agit pas de faire pour les jeunes mais de faire avec les jeunes.

L'ACSSQ se chargera de valoriser et communiquer le travail de l'artiste dans les Hautes-Alpes en général et dans le Guillestrois-Queyras en particulier via son réseau de partenaires (professionnels du patrimoine, lieux d'accueil et de passage, acteurs culturels et sociaux, collectivités locales...).

La résidence fera l'objet d'une convention détaillant les engagements des artistes et de l'ACSSQ et signée par les deux parties. L'artiste s'engage à réserver à l'ACSSQ l'exploitation exclusive de la création pour une durée et sous une forme qui restent à déterminer.

Appel à candidatures - Résidence Image 2021

PUBLIC

Les médiations seront proposées :

- Aux élèves des écoles :
 - d'Aiguilles (CM) - Quatre fois deux heures de médiation ;
 - d'Eygliers (CP-CE) - Quatre fois deux heures de médiation.
- Aux élèves du collège de Guillestre :
 - 6^{ème} – Une intervention de deux heures dans chacune des trois classes ;
 - ½ pensionnaires et internes – Cinq fois une heure trente de médiation ;
 - Internes - Cinq fois une heure trente de médiation.
- Au service jeunesse du Guillestrois-Queyras – Quatre fois trois heures de médiation ;
- Au contrat local d'accompagnement à la scolarité Ceillac – Six fois une heure de médiation ;
- Au contrat local d'accompagnement à la scolarité Eygliers – Six fois une heure de médiation ;
- Préparation projections et échanges suite à la projection – deux fois trois heures.

Nb. Les médiations à l'attention du collège et du service jeunesse doivent être construites en complémentarité, car certains jeunes pourraient participer à tout ou partie des médiations 6^{ème}, ½ pensionnaire, interne et service jeunesse.

PRÉ-REQUIS

L'appel à candidatures est ouvert à un.e artiste seul.e. L'artiste candidat.e devra :

- se présenter seul.e
- être originaire et/ou implanté dans le département des Hautes-Alpes
- soumettre un projet synthétique qui répond aux spécificités données en termes, de discipline (cinéma audiovisuel), de thématique (inclusion) et de médiation
- être affilié à une structure pouvant éditer une facture d'apport en co-production
- être autonome dans les déplacements personnels (disposer d'un véhicule personnel)
- être disponible sur les dates de résidence (25 octobre – 17 décembre 2021)
- être disponible pour une visio avec les référents publics médiation en amont de la résidence

De bonnes dispositions envers les territoires de haute montagne seraient un plus !

FINANCEMENT

L'artiste sélectionné se verra attribuer une bourse de **6 000 € brut chargé** au total pour cette résidence de 8 semaines (du 25 octobre au 17 décembre 2021 - 40 jours), versée sous forme d'apport en co-production. Seront également pris en charge les déplacements dans le cadre des médiations (véhicule mis à disposition) ainsi qu'un aller-retour entre le domicile de l'artiste et le lieu de résidence.

L'artiste sera logé à titre gracieux.

Restent à la charge de l'artiste : la nourriture, les déplacements personnels, les équipements téléphoniques, le matériel professionnel nécessaire à la création et aux médiations.

CANDIDATURE

Pour candidater, l'artiste doit transmettre **la fiche de candidature** complétée accompagnée de :

- **un CV** mentionnant le parcours artistique, les expériences de résidences et de médiations
- **un dossier artistique par artiste** présentant leur positionnement professionnel, notamment les travaux récents
- **une note d'intention** décrivant la démarche envisagée, le projet de création dans le cadre de cette résidence et les motivations pour y participer (3 pages maximum)
- **des propositions de médiations** : objectif.s, contenu, articulation, matériel nécessaire pour chaque public

Ce dossier complet doit être transmis exclusivement au format numérique avant le 31 juillet 2021 à 12h00 à culture.acssq@queyras.org et pascale.acssq@queyras.org Un accusé de réception validera la réception du dossier. En cas de pièces manquantes, le dossier pourra être automatiquement refusé.

Sélection et jury

Un jury se réunira pour sélectionner le/la candidat.e retenu.e en août 2021. Le/la candidat.e sera prévenu.e au plus tard le 20 août. L'artiste sera choisi pour :

- **l'intérêt global du projet pour l'ACSSQ, le territoire du Guillestrois-Queyras et ses habitants**
- **la relation au projet cinéma audiovisuel et inclusion**
- **la qualité et l'originalité des médiations proposées, tenant compte des publics visés**
- **le réalisme du projet, l'adéquation entre l'ambition du projet et les moyens alloués**

Composition du jury envisagé :

- Responsable et Animateur du Secteur Culturel de l'ACSSQ
- Les membres de la Commission Culturelle de l'ACSSQ dont le président de l'ACSSQ
- Responsable du Secteur Famille de l'ACSSQ
- Un représentant des écoles et/ou de l'Education Nationale
- Un représentant du service jeunesse

Calendrier

- Juin 2021 : lancement de l'appel à candidatures
 - 31 juillet 2021 : date limite de candidature
 - Août 2021 : jury de sélection
 - Septembre – octobre 2021 : Visio avec les référents Culture, Famille et les présentant des publics médiations pour clarifier les attentes avant la résidence
 - 25 octobre : Début de la résidence
 - 17 décembre : Fin de la résidence
-

CONTACT

Le Secteur Culturel de l'ACSSQ reste disponible pour toute information complémentaire, par mail et par téléphone : culture.acssq@queyras.org, pascale.acssq@queyras.org ou 04 92 46 82 55 / 07 81 76 45 53

Web : queyras.org

Facebook : Culture En Queyras et page Culture en Queyras Acssq

Appel à candidatures - Résidence Image 2021

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras – Centre Social Rural Intercommunal Le Grand Laus – 05470

AIGUILLES ☐ Tél: 04 92 46 82 55 ☐ SIRET: 38746393800044

☐ Association loi 1901 n° 33/82